



Plan d'Actions de la Mauritanie pour la Réduction des Emissions de CO2 issues de l'Aviation Internationale



PLAN D'ACTION NATIONALE DE LA MAURITANIE (SAP)

I. Introduction

II. Les étapes d'élaboration du plan d'action

III. Actions prises par la Mauritanie

IV. Conclusion

I. Introduction

Lors de la 37^e Assemblée de l'OACI, tenue à Montréal en octobre 2010, la résolution A37-19 a été adoptée. Cette résolution approuve une série de mesures visant à réduire la contribution de l'aviation internationale au changement climatique. Les résolutions qui ont suivi (A38-18, A39-2 et A40-18) ont demandé aux États membres de soumettre à l'OACI des plans d'action détaillant les mesures prévues pour atteindre les objectifs mondiaux ambitieux, notamment une amélioration annuelle de 2 % de l'efficacité énergétique jusqu'en 2050.

PLAN D'ACTION NATIONALE DE LA MAURITANIE (SAP)

En tant qu'État membre, la Mauritanie s'engage à contribuer activement à la réalisation des objectifs de l'OACI en matière de lutte contre le changement climatique. Le pays s'efforce de renforcer ses actions en harmonie avec les efforts mondiaux et de se conformer pleinement aux objectifs fixés par la Résolution A38-18.

II. Les étapes d'élaboration du plan d'action

Le processus de planification comprend les cinq (5) principales étapes :

A. Le Comité :

Par décision du Directeur Général de l'ANAC, un comité ad hoc a été mis en place pour élaborer le Plan d'Action National (SAP) de la Mauritanie en vue de la réduction des émissions de CO₂ dans le secteur de l'aviation.

B. Baseline :

Estimation du niveau de référence (en l'absence d'intervention) de la consommation de carburant du trafic aérien international. Le calcul est basé sur les données historiques du trafic disponibles auprès des compagnies aériennes nationales opérant à l'intérieur et à l'extérieur du pays. La procédure de calcul pour l'année de référence se déroule en cinq étapes :

- Calcul de la consommation de carburant pour cette année.
- Calcul du TPK/RTK pour cette même année.
- Calcul du rendement du carburant (FE).
- Estimation des variations de TPK sur l'horizon retenu.
- Calcul du volume de carburant projeté

PLAN D'ACTION NATIONALE DE LA MAURITANIE (SAP)

- Étant donné que seules les données vérifiées de l'année 2019 ont été retenues et que la Mauritanie dispose d'une flotte de moins de dix (10) aéronefs effectuant des vols internationaux, la méthode A de calcul, proposée par l'OACI dans le Doc 9988, a été utilisée pour déterminer le scénario de référence.
- En l'absence de prévisions nationales, le taux de croissance régional par défaut du RTK pour la région Afrique, estimé à 4 % pour la période 2020-2040, a été retenu.
- Les résultats obtenus en appliquant cette méthodologie montrent que, sans mesures d'atténuation, les émissions de CO₂ issues de l'aviation internationale de la Mauritanie devraient augmenter de **55 296 tonnes en 2019 à 184 322 tonnes en 2050**

C. Liste de mesures sélectionnées :

choix des mesures d'atténuation des émissions de CO₂ et d'amélioration du rendement du carburant, ces mesures doivent être sélectionnées des catégories suivantes:

- Technologies et normes
- Carburants d'aviation durables (SAF)
- Améliorations dans l'exploitation
- Mesures basées sur le marché
- Avantages supplémentaires pour le secteur national soit Améliorations des aéroports

Les différentes mesures choisies a quantifiées en terme de réduction des émissions et en temps et par domaine d'activité..

PLAN D'ACTION NATIONALE DE LA MAURITANIE (SAP)

Au total, dix (10) mesures potentiellement intéressantes pour la réduction des émissions de CO₂ de l'aviation civile internationale en Mauritanie ont été sélectionnées dont :

- Une (01) sur les carburants d'aviation durables ;
- Six (06) sur les améliorations dans l'exploitation ;
- Une (01) sur les mesures basées sur le marché ;
- Deux (02) sur les avantages supplémentaires pour les secteurs nationaux soit l'amélioration dans les aéroports.

D. Résultats attendus

En terme d'économies en réductions des émissions CO₂ et en appliquant la simulation de toutes les mesures identifiées, ça nous donne de façon approximative une quantité considérable en tonnes de CO₂/an.

PLAN D'ACTION NATIONALE DE LA MAURITANIE (SAP)

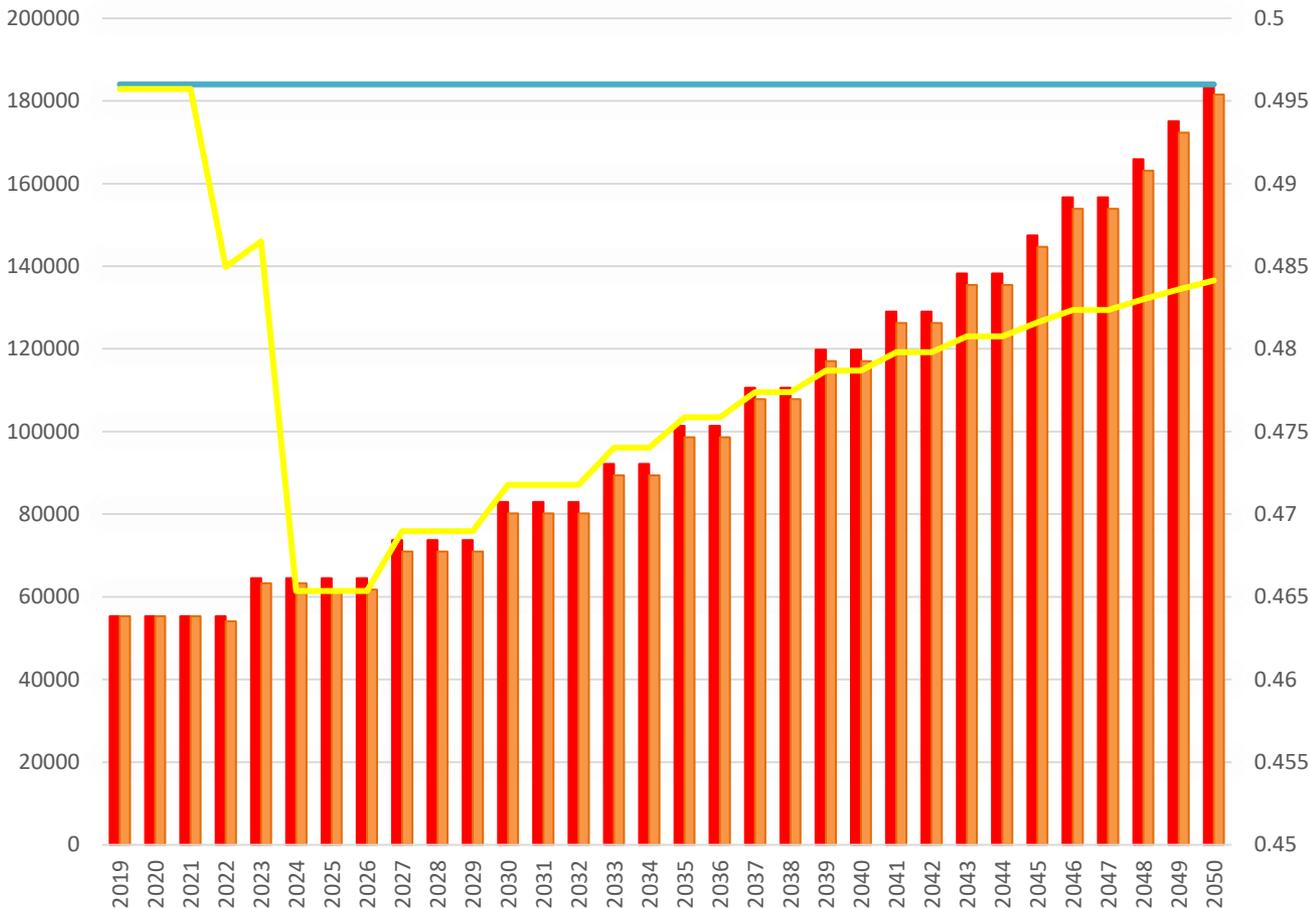
- Selon les résultats de la quantification des mesures d'atténuation retenues par la Mauritanie, il ressort à la lecture du graphique ci-dessous des gains de **2769,7** tonnes de CO₂ liés à la mise en œuvre desdites mesures à partir de **2025**.
- L'effort de réduction totale des émissions de CO₂ de l'aviation internationale de la Mauritanie pourrait être porté à **75 613,4** tonnes de CO₂ d'ici **2050** si l'ensemble des mesures sélectionnées sont mises en œuvre de façon efficace,

PLAN D'ACTION NATIONALE DE LA MAURITANIE (SAP)

Emissions de CO2 (Kg)

Resultats attendus

Rendement de carburant (L/tKm)



Baseline- CO2

E, Results-CO2

Base line - Fuel Efficiency

E,Results - Fuel Efficiency

Year

E . détermination des besoins éventuels d'assistance :

La revue de la cartographie des mesures sélectionnées a mis en évidence la nécessité pour la Mauritanie de bénéficier d'appuis extérieurs diversifiés pour la mise en œuvre de la mesure relative au « développement de carburants d'aviation durables »,

III. Actions prises par la Mauritanie

❖ **Participation au programme ACT-SAF :**

Le 10 mai 2024, la Mauritanie a officiellement adhéré au programme ACT-SAF de l'OACI.

❖ **Étude de faisabilité :**

En 2025, la Mauritanie bénéficiera d'une étude de faisabilité sur les carburants d'aviation durables (SAF), dans le cadre du projet ACT-SAF EU Afrique - Inde, phase II.

❖ **Participation à CORSIA :**

À partir de janvier 2025, la Mauritanie participera officiellement au programme CORSIA (Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation), suite à la décision prise le 14 juin 2024.

IV. Conclusion

- Réaffirmation de l'engagement de la Mauritanie à contribuer activement à la réduction des émissions de CO₂ dans le secteur de l'aviation internationale.
- Appel à une coopération continue avec les parties prenantes nationales et internationales pour atteindre les objectifs environnementaux et climatiques globaux.

**MERCI
POUR VOTRE
ATTENTION**